

# COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(Loire)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARR102025

Madame le Maire de la Commune de VILLEMONTAIS (Loire)

Vu le Code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983,

Vu le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de réglementation de la circulation,

Vu les travaux de d'adduction de fibre effectués par l'entreprise ROCH TP de Dardilly (Rhône)

Considérant la nécessité de fermer à la circulation la rue du Parc

### ARRETE

#### Article 1 :

Sur la rue du Parc, la circulation sera interdite du 17 au 21 Mars 2025

#### Article 2 :

Une signalisation sera mise en place par l'entreprise ROCH TP de Dardilly (Rhône)

#### Article 3 :

Madame le Maire sera chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

\* l'entreprise ROCH TP de Dardilly (Rhône)

\* Gendarmerie de VILLEREST (Loire)

Fait à Villemontais, le 06 Mars 2025

Le Maire,

Marie Françoise GAUME

